



R.L.P. - ANNEXE 3.3

Représentation cartographique

COMMUNE DE SAINT-PARRES-AUX-TERTRES

Légende de la représentation cartographique

-  Zone d'activité commerciale
-  RD619 : Entrée de ville EST
-  Limite d'agglomération définie par arrêté municipal (panneau d'entrée/sortie d'agglomération EB10/20)

Château de Saint-Parres: Monument historique inscrit par arrêté du 26/03/1979

Rayon de protection
M.P. 500m

Eglise de Saint-Parres: Monument historique classé par arrêté du 26/03/1942

